

	<i>FICHE DE POSTE</i>	<i>Pôle Evaluation- Finances-Information</i>
<i>Direction générale</i>	<i>DIRECTEUR FINANCIER</i>	27/10/17 Page 1 sur 2

DEFINITION DU POSTE

Le Directeur des affaires financières est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique budgétaire, financière et comptable de l'établissement.

Missions principales

- Gestion financière et budgétaire :
 - o Préparation et pilotage de l'EPRD : Budget principal et budgets annexes.
 - o élaboration et suivi du PGFP
 - o Elaboration des autres documents budgétaires : RIA, comptes de résultats
- Gestion de la trésorerie et de la dette
- Analyse financière : pilotage des principaux indicateurs financiers de l'établissement
- Communication financière
- Suivi de la certification des comptes
- Conduite de projets transversaux : chirurgie ambulatoire, etc...
- Coordination Pôle Evaluation Finances Information (Direction des Finances – Direction du Système d'Information)
- Co-animation de la Délégation de l'Information Médicale et de l'Activité (DIMA)

Directeur référent du pôle Anesthésie-Réanimation-Douleur-Urgences (ARDU)

Liaison hiérarchique

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint

Liaisons fonctionnelles :

- Au sein du pôle Evaluation-Finances-information : Direction du SIH et performance et Direction de l'efficience et de la performance financière
- Autres directions fonctionnelles
- Tutelle
- Gouvernance des pôles